

Chronologie des attaques et démantèlement de l'inspection du travail Ce qu'ils appellent la modernisation

Comprendre le passé pour comprendre aujourd'hui et le futur sur cinq ans
Un goutte à goutte sur 25 Ans et tous azimut contre l'inspection du travail et ses agents

Les attaques sont 6 fronts permanents:

Un détricotage incessant du code du travail qui détruit les garanties droits des salariés

Un ministère qui brade ses missions à l'extérieur et qui sous traite

Une déstabilisation permanente de l'inspection

Des moyens humains et matériels qui se réduisent, et des moyens juridiques toujours ridicules (les Parquets n'en n'ont rien à cirer)

Des attaques contre l'indépendance des agents de contrôle

Des attaques contre les syndicats combatifs du Ministère

De manière interne, nous commencerons sous la gauche en 1991 : gouvernement Rocard soit il y a plus de 22 ans.

1991-95 : création de 400 postes d'inspecteur hors section en transformant 350 emplois de contrôleur en inspecteur.

(Tous les IT auparavant était en section d'inspection sauf exception)

Puis en 1996 Fusion avec les inspecteurs form pro. (200 agents environ) : donc trois cultures différentes

Les IT font donc autre chose que de la section

« Un bon IT à l'emploi est celui qui est passé en section » disait la hiérarchie.

« Pour être promu DA il faudra être passé par l'emploi. »

"En prévoyant que l'inspection concourt à l'exécution de l'ensemble des missions de la DD, les décrets de 94 et 99 ont confié à l'inspection des fonctions autres que celles envisagées par l'article de la convention n°81."

Les années 90 aussi : Responsabilités et Menaces pénales contre les agents de contrôle sont mises en avant par la Justice mais aussi par la DRT pour faire flipper les agents e contrôle (et uniquement eux)

3 DD à la retraite sont inquiétés par la Justice (Pic de Bure...)

1998 Mme VANLERBERGHE (DGEFP) déclare « qu'il serait souhaitable de désengager l'état en passant d'un contrôle administratif (assuré actuellement par l'inspection du travail) à un contrôle social (assuré par les partenaires sociaux, via par exemple, des commissions de suivi) ».

Après 15 ans d'errance de la DRT (décret de 1977 bien insuffisant) , enfin des décrets en 96 et 97 sur l'amiante : amiante interdit en 97.

Promotion IET 2000 non titularisation de 3 IET dont deux syndicalistes sud

Circulaire Aubry contre le droit d'expression des agents de l'inspection censuré sur recours sud travail par le conseil d'état.1998

Circulaire Marimbert (DRT) (2001) sur les actions coordonnées de l'inspection : la première d'une longue liste.

Circulaire PV de 2002 pour remplacer celle de 1986 : « les agents ne savent toujours pas rédiger les PV » déjà.

Plusieurs tentatives de faire collaborer l'inspection très régulièrement avec les services de Police pour chasser les étrangers. Avec le GIR
Coup de filet dans le cadre des GIR sur un chantier TGV est (4 salariés en infraction 220 agents mobilisés dont l'inspection...)

Livre de deux collègues aux éditions liaisons sociales : l'inspection du travail ; le tiers facilitateur (très mauvais livre pas de pub)

La transversalité emploi travail : grande mode entre 1992 jusqu'en 2007 (Larcher) : les syndicats du ministère emboîtent le pas sauf sud et cgt

Les modes défilent les unes derrière les autres

Contrôler les RI des entreprises 1982

Contre des plans de licenciement de 1977 à 1986: abrogation en 1986 par Seguin Chirac

Modernisation négociée : Depuis la fin de l'année 1988, époque de lancement d'une politique d'appui public à la modernisation négociée, les partenaires sociaux se sont effectivement mobilisés sur ce thème. L'Etat a favorisé cette évolution par des aides appropriées, d'un montant total d'un milliard de francs pour la seule année 1990,

La « transversalité » travail emploi formation professionnelle

(« Pour être un bon inspecteur à l'emploi il faut avoir fait de l'inspection ; ne seront promus que les agents qui auront fait de la section est de l'emploi » : ritournelles hiérarchiques entre 1991 et 2000 dans le cadre de la transversalité des services)

Changer le travail (aubry)

Négociation des 35 heures ...par l'inspection en 1998 1999 2000 2001 validation négociation des accords 35 heures : détournement de notre travail et négociations avec les employeurs donnant donnant

Des accords durée du travail partout qui a pour résultats par ses dérogations possibles à avoir un accord différent par entreprise

Puis la mode des nouveaux risques

La vache folle krosfeld jakob

H1N1

les TMS

2001 après azf La DGT découvre les risques chimiques...(une personne référente à la DGT)

grippe aviaire ...

mais aussi

le partenariat et la mise en place des normes de sécurité négociée avec les professionnels, (ascensoristes, patronat routier...souvent dérogatoire au droit commun

t

Le bassin d'emploi pour l'inspection (transversalité oblige)
évaluation des risques professionnels,
Evaluation-diagnostic
le document unique
les RPS sans moyen juridique

INTEFP devient un laminoir idéologique à partir de 1993, forme au néo libéralisme.

La grande mode à partir de 1993 est de nous expliquer l'économie japonaise et son plus par rapport aux : toyotisme, kamban. Forme surtout des agents hors section pour les IET

La priorité c'est l'emploi et non pas le travail : tous les services ont pour priorité l'emploi

Plusieurs promotions d'IET avec des exclus

Le contrôle des employeurs devient marginal pour les directeurs.

L'emploi d'abord , le contrôle tatillon peut être

« Le PV et un constat d'échec »

Il n'y aura jamais une réelle mise en place de la « transversalité » où l'emploi aiderait les sections à travailler. Les sections devaient toujours tenir compte des « contraintes » économiques de l'entreprise.

En conséquence, l'intefp forme les IET à tout sauf à l'inspection du travail. C'est de cette époque 1992.93 que commence les rébellions contre l'Int qui ne forma plus au contrôle et à la dagemo qui affecte hors section tout en éliminant des IET : la contestation, jamais retombée depuis, vient de cette période.

"Il est clair que le rôle de l'inspection du travail, dans l'appréciation de la conformité de la réglementation ne saurait être confondu avec un consultant externe, qui est parti prenante du processus engagé par l'entreprise. C'est dire qu'une implication trop grande des services de l'inspection dans l'élaboration même du plan de prévention ou même sa validation doit être nettement écartée, comme génératrice de confusion des rôles."(...) "Grâce à un tel positionnement l'inspection peut continuer, en aval, à remplir pleinement sa mission de contrôle de conformité." (extraits de la circulaire Merci Monsieur Marimbert.)

Mesures organisationnelles et politiques contre l'inspection

Plus d'une trentaine de rapports depuis 2000 contre l'inspection du travail
(astérisque pur ceux qui sont favorables : ils sont trois)

Rapport du CES sur l'inspection du travail 1996*

Rapport FO évolution du métier d'inspecteur du travail hors section mai 2000

Rapport sur les sanctions en droit du travail Jean Michel 2002-2003

Rapport Chaze

Numéro spécial de droit social 1996: titre Faut il brûler le code du travail ?

Réflexions sur la simplification du droit du travail janvier 2004 par l'Institut de l'entreprise

Rapport de Virville 2004 : pour un code du travail plus efficace

Rapport d'audit stratégique de l'INTEFP Lianos décembre 1998

Rapport Kaddouri sur la formation des IET 1999

Rapport Adige INTEFP 2000 : construire et animer un programme d'action collective des services dans le champs des relations sociales
Etudes Métier 2000 dont ceux de l'it à remodeler
Rapport Chaze 2001
Répartition et adaptation des effectifs de référence rapport Salvi 2000
Rapport sur les sanctions administratives en droit du travail Jean Michel 2002-2003
Pilotage et animation de l'inspection du travail dans les drtefp et ddtefp Hourcade Lannelongue Lejeune Lucas rapport igas 2002
Rapport d'évaluation du dispositif de formation des IET CNAM décembre 2003
Déontologie Rapport Bourret 2003
Rapport IGAS 2003 sur pilotage des sections d'inspection et animation des sections.
Réflexions sur la simplification du droit du travail janvier 2004 Institut de l'entreprise
Évaluation de la mise ne œuvre des diagnostics et plans d'action dans le cadre de la politique travail Clary , dû mesnil du buisson, grivel joly nosmas et Seydoux rapport igas 2004- 044
Rapport de Virville 2004 pour un code du travail plus efficace Perspectives d'évolution des SD Le Coz septembre 2004
Rapport sur l'évolution dans le domaine du travail de l'emploi et de la form pro rapport Jeandet Mengal Roux janvier 2005
Plan santé sécurité 2005 2009
Rapport Bessières 2005 : Réflexion concernant l'organisation de l'inspection du travail
Quelles compétences pour les SDTEFP ? Octobre 2005 Moures Bessières
Rapport commission européenne sur l'inspection 2005
Rapport Guillon 2005 sur les effectifs de référence
Rapport commission européenne sur l'inspection 2005 Rapport Lenoir décembre 2005 : l'inspection du travail à la française est à la croisée des chemins ?
Elaboration et mise en œuvre des diagnostics et plans d'action dans le cadre de la politique du travail : Mesnil du Buisson, joly et Seydoux avril 2005.
PMDIT Rapoport 2005-2006
Missions de contrôle de section d'inspection du travail Breton, Calvez, Linsolas Lorrain Itty igas mars 2011
Rapport Quinqueton Simonpoli juin 2012
Rapport de l'IGAS sur 16 sections d'inspection septembre 2012
Rapport Daniellou sur le travail vivant*
Rapport Altergonomiques

Tous ces rapports vont dans le même sens (sauf trois): alléger le code du travail, réduire l'indépendance et les marges de manœuvre de l'inspection ; la surveiller constamment, la mettre sous tutelle du Ministre sur le fond suivant : les agents de l'inspection ne savent pas travailler.

Et toutes une panoplie de mesures sont prises depuis 2000:

Statut d'emploi mis en place en 1999 pour les dr puis les dd puis création des secrétaires généraux sous statut d'emploi. Ils sont encore sous l'autorité du Préfet.

Mise en place de la LOLF en mars 2002 un jour avant le départ de Jospin avec unanimité PS et UMP
et la DNO et l'évaluation – notation primes au mérite, faire du chiffre, démontrer qu'on est efficaces, la contractualisation généralisée, où les échelons déconcentrés vont « négocier » leurs objectifs et la perte d'indépendance.

2003 projet de loi contre l'inspection pour la cantonner à l'hygiène sécurité et ne plus s'occuper du reste

2003 : après 17 ans de luttes (1986), CII mais création de 350 secrétaires administratifs et formation initiale passe de 6 semaines à 9mois)

+ Primes forfaitaire de technicité (y compris pour les A)

Remise en cause de l'inspection par la proposition de loi Madelin, et Hervé NOVELLI, , , Claude GOASGUEN, Jean-Pierre SOISSON, Mme MichÈle TABAROT, Christian VANNESTE, Mme Christine BOUTIN, Pierre CARDO, Léonce DEPREZ, M. Jean-Yves HUGON, Alain MARLEIX, et quelques autres :le 13 juin 2003.visant à réformer le statut de l'**inspection du travail** à en changer la dénomination.

« Ainsi, la présente proposition de loi institue un Conseil national de l'inspection du travail composé de représentants des organisations professionnelles salariés et patronales. Afin de garantir une plus grande cohérence des décisions prises par les inspecteurs du travail, la présente proposition de loi prévoit la création d'un code de déontologie élaborée avec les représentants des salariés, les représentants des employeurs et des membres de l'inspection du travail réunis au sein d'un Conseil national de l'inspection du travail. Ce code devra fixer les modalités du contrôle, les missions prioritaires des inspecteurs du travail et leurs responsabilités vis-à-vis des salariés comme des employeurs.

Ce Conseil aura la faculté de sanctionner les inspecteurs qui ne respecteront pas le code de déontologie. Par ailleurs, en cas de décision illégale ayant entraîné un préjudice pour l'entreprise et pour le salarié, les inspecteurs du travail doivent pouvoir être sanctionnés.

La présente proposition de loi vise également à recentrer les activités des inspecteurs du travail sur leurs principales missions, en particulier la protection des salariés en matière de sécurité et d'hygiène, la lutte contre le travail au noir.

Ce recentrage des activités se justifie dans le cadre du processus de redynamisation du dialogue social que nous appelons tous de nos vœux. Il n'est pas sain de maintenir en permanence entre les salariés et les employeurs, un représentant de l'Etat. Celui-ci, par son interventionnisme, est un frein pour l'instauration de relations constructives entre partenaires sociaux. »

A la tête de la dagemo : l'ex n°2 de la confédération CFDT Masson : anti sudiste et anti cégétiste

Mise en place de sections renforcées sur le travail illégal

Plusieurs tentatives de faire collaborer l'inspection très régulièrement avec les services de Police pour chasser les étrangers. Avec le GIR.

Coup de filet dans le cadre des GIR sur les travaux du TGV est (4 salariés en infraction 220 agents mobilisés dont l'inspection...

2004-2008 Mise en place des rémunérations au mérite comme politique principale de contrôle des agents : 8 à 12 puis 15PV puis primes de

repositionnement puis PFR

le BIT prend une position en 2010 très claire de pure et simple condamnation des pratiques dévoyées de police des étrangers. (voir plus haut)

« Inspecteurs du travail embrigadés et dirigés par d'autres fonctionnaires (...) ce qui est incompatible avec l'objectif de l'inspection du travail, (...constitue une) transgression du principe d'indépendance, vide de son sens le droit de libre décision et la protection des sources des plaintes"...).

Mise en place de sanctions pénales contre les salariés dans le code du travail :

Sanction au-delà de 48 h de travailHarcèlementsfumeurs

Double emploi

Code de déontologie mise en place en plusieurs temps

Création du CNIT considéré comme un conseil de l'ordre de la discipline

2004-2006 cap sitere remplace SIE pour contrôler les individus et a pour effet de détourner les actions de l'inspection à partir de priorités définies en haut

2004-2008 Mise en place des rémunérations au mérite comme politique principale de contrôle des agents

Projet Borloo juin 2004 : 85 postes d'IT créés pour le travail dissimulé : mobilisation très fortes projet tombe à l'eau

Loi Fillon du 4 mai 2004 accord d'entreprise pourra déroger régressivement à la loi, à la CC et à l'accord de branche

Assassinat de nos deux collègues le 2 septembre 2004 : aucun soutien de la hiérarchie et des ministres pour condamner les pratiques patronales grève le 16 septembre avec montée à Paris

Incapacité des ministres à les défendre mais compréhension vis-à-vis des difficultés du secteur agricole : interventions de gaymard bussereau et boorlo

C'est à partir de ce drame et de l'incompétence des Ministres et de notre hiérarchie que date une défiance complète vis à vis de notre hiérarchie. **Rien ne sera plus comme avant**

Assises de l'inspection du travail en avril 2006 sans FO suite à l'assassinat de nos deux collègues et pour répondre aux menaces de réformes de Larcher :

Larcher est obligé de lâcher des effectifs 3 semaines avant les Assises du fait de cette mobilisation et du fait que en moyenne en terme d'effectifs d'inspection la France est en dessous des pays 800 présents pendant deux jours ; 170

intervenant !

Rappelons nous comment la cfdt se déballonne à fin des assises et trahit et

comment le snu va négocier immédiatement en bilatérale des sections

spécialisées en rhone alpes quelques semaines après les assises de l'inspection de 2006

La DGT est créé : elle absorbe la micapcor et devient autorité centrale : volonté de main mise sur l'inspection et sur sa déontologie

Disparition des CIRA et privatisation du renseignement aux usagers (3639) puis disparition par centralisation régionale ou privatisation du renseignement

Numéro vert payant

Toutes ces tentatives de privatisation échouent mais les effectifs tombent de 700 à 530

L'INTEFP n'est plus une administration centrale au service des agents en terme de

formation mais devient un établissement public autonome. A la tête de l'INTEFP, Mme Pénicaud (drh de Danone) puis vo dinh de Adecco...
Mise en place de cap sitere chronophage début 2006

2007 carnet à souche contre les fumeurs mis en place en deux mois alors qu'il est refusé pour le travail dominical

Le PDMIT : 250 agents de contrôle en plus (du fait de l'intégration des ITT et ITEPSA) et non pas 675 annoncé (recrutement d'ingénieurs et médecins régionaux et d'ARM)

Aout 2007 Charte des droits des entreprises du secteur des HCR qui veut obliger les agents de contrôle à prévenir avant de contrôler et à ne pas se présenter pendant le « coup de feu ». Rappel des syndicats sur les articles L611.8 et la convention OIT n°81 (articles 6 et 12) donnent des pouvoirs et prérogatives aux agents de contrôle de l'inspection du travail.

Recodification 2006-2008 qui oblige les agents à relire le code de fond en comble : investissement intellectuel énorme : de 5000 articles à 14500 articles

Les salariés sont éclatés dans 3 codes du travail (transport ; agriculture et Travail : les droits des transporteurs et des salariés agricoles sont moins élevées en terme de durée du travail

2008-2009 Itt et itepsa sont fondues dans le ministère du travail en 4 mois mais création des sections spécialisées diverses

Direccte en 2009 sont créées sous tutelle de l'Economie

les directions régionales et départementales deviennent peu à peu dirigées par des agents n'ayant pas fait d'inspection mais qui sont des simples cadres supérieurs mangeurs de structures (énarques, drfp, dgccrf, drire...)

DGT devient autorité centrale disciplinaire , et non pas chef d'orchestre et défendant ses agents, mais les responsabilisant pénalement en leur envoyant des oukases sur l'obligation de faire sous pine de mise en examen (amiante, cmr...)

Mise en place des évaluation par objectifs individuels chiffrées et négociés individuellement en 2008 (expérimentation)

Campagnes prioritaires sans rapport avec la réalité

Tentative de privatiser le service renseignements 3939 et payant

Dépeçage progressif du ministère et des missions d'Etat (mdph, dgefp, emploi vers CCI, Conseil Général et Conseil Régional...)

Primes s'accroissent en volume et variabilité pour aboutir à la RIFSEEPS

Une fausse fusion ITT et ITEPSA en trois mois septembre décembre 2009 et qui était attendu depuis 1975 : les sections spécialisées perdurent.

2009 : Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Identité Nationale, par le biais du décret d'attribution de son Ministère mettait la main sur la Direction Générale du Travail. Ne se satisfaisant pas de cette mise sous tutelle indirecte de l'inspection du travail contestée devant le Conseil d'Etat par la CGT, la CFDT, le SNU et SUD Travail, le gouvernement a tenté une seconde phase en préparant un décret qui visait à étendre le caractère interministériel des corps de contrôleurs et inspecteurs du travail notamment au ministère de l'identité nationale.

Le prétexte était l'urgence de créer une administration propre à ce ministère et une supposée « lourdeur » des procédures de détachement. Sauf que le

détachement est réservé aux volontaires. Les agents et les organisations syndicales ont réagi de manière unanime et rapide : En quelques jours la pétition proposée par l'intersyndicale a été signée par plus de 1500 agents.

En 2010 Création du cnit conseil de l'ordre soutien de toutes les OS sauf CGT et Sud

Note DGT du 12 mars 2010 relative à l'exercice des fonctions hiérarchiques à l'inspection du travail

Mise en cause de Filoche à Paris : il est cassé par le DGT pour l'exemple

Suppressions des directions départementales et création des directeurs hors champ travail emploi à l'avantage de l'entreprise : pas de greffe avec concurrence et consommation et ex dir

Circulaire DGT 13 décembre 2010 relative à l'exercice des fonctions hiérarchiques à l'inspection du travail

Guide déontologie Février 2010

Note Vilboeuf sur les lettres d'observations et leur confidentialité

Charte de saisie Cap Site DGT mai 2011 3^e édition

Arrêté du 27 janvier 2012 sur la PFR

2013 Tour extérieur permanent de 10% des recrutés en IT (cadres DRH et syndicalistes Affaire Marteau Affaire Aulnay sous Bois Citroën Lebon

2012 Notre collègue Luc Beal rainaldy se suicide en Mai 2012, Puis Romain Lecoustre en janvier 2013 : longue lutte pour obtenir la reconnaissance en accident de service. La défiance vis à vis de la hiérarchie s'amplifie encore.

L'inversion des normes juridiques s'accélèrent depuis 2004, permettant à chaque patron de faire sa petite loi en matière de durée du travail avec des représentants syndicaux ou amis ou bloqués dans leur action par une discrimination toujours plus prégnante ;

Les animateurs de centre de vacances étaient exclus du droit à repos quotidien d'une durée de 11 heures. Le DGT les excluait de ce droit au motif qu'ils ne seraient pas des salariés « comme les autres » ? Le Conseil d'Etat vient de décider que les animateurs de centre de vacances ont droit à ce repos quotidien. Encore une erreur d'interprétation du droit de la part de M. Combrexelle.

Lettre du 15 février 2012 sur évaluation sur aspect qualitatif de leur activité

Attaques de Blondel contre la protection fonctionnelle Septembre 2012

Projet annuel de performance du programme 111 pour 2010: 5 axes prioritaires : prévention des risques différés, évaluation des risques professionnels, précarité, organisation des élections des DP, travail illégal

Assises du Ministère du travail en novembre 2013 sans la cfdt et l'unsa
450 personnes

De plus, il faut souligner que depuis l'informatisation qui date de 1990-95, la déqualification des C en section suite à l'introduction du traitement de textes (à partir de 1990 dans les services) et des statistiques à foison, du transfert des tâches de renseignements dans des services spécialisés et pour certains, privés et payants. Pourquoi sont-ils de plus en plus déqualifiés ? Que doivent-ils faire en section ? Comment aident-ils les agents de contrôle ? Il y a 20 ans, ils étaient les plus qualifiés des agents de la catégorie, aujourd'hui, ils doivent être "inutiles" puisqu'on les réduit. On est rentré dans un cercle vicieux: on réduit leur nombre ce qui entraîne une déqualification (traitement des seules urgences matérielles - dactylo et classement) et ainsi on démontre leur « inutilité » en les réduisant à ces seules tâches.

Les seuls sédentaires de la section disparaissent au fur et à mesure. Il n'y a donc plus de permanence en continu dans la section.

Des victoires partielles :

Il ya une forte capacité de résistance syndicale au ministère qui n'existe qu'aux Finances, mais sur un autre mode. Il ya un fort taux d'activité syndical

Avoir su retarder une série de réformes est en soi une réussite syndicale

Avoir soudé l'inspection du travail qui régit au quart de tour quand il ya atteinte à l'indépendance : les mails professionnels sont une facilité extraordinaire pour passer l'information, pour mobiliser rapidement.

Résistances réussies contre cap sitere, qui est abandonné au bout de 6 ans ; les évaluations individuelles battent de l'aile

La revalorisation des contrôleurs en 2003 + primes de technicité puis en IT pour partie d'entre eux mais qui laissent une amertume définitive pour beaucoup

La fusion qui met tout le monde dans le même service

Effectifs en hausse quand même avec plus de MIR et ingénieurs, même si depuis 2010 les effectifs baissent.

Recodification, grâce la mobilisation, se fait à réglementation à peu près constante

Mobilisations réussies pour Luc et Romain, même si ces drames n'auraient jalius du arriver.

La réforme Sapin n'a pas eu le succès annoncé. Elle a des ratés importantes et n'est en place que très partiellement.

La nouvelle génération d'inspecteurs et de contrôleurs du travail recrutés depuis 2000 (1200 agents) a intégré parfaitement la culture de lutte de l'inspection tant contre les réformes internes que contre les attaques du code et le principe d'indépendance.

- [Jean-Louis Borloo \(Parti radical valoisien\) : 30 mars 2004 – 31 mai 2005](#) (Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale) ([Gouvernement Jean-Pierre Raffarin \(3\)](#), [Gouvernement Villepin](#))
- [Xavier Bertrand \(UMP\) : 18 mai 2007 – 18 juin 2007](#) (Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité) ([Gouvernement François Fillon \(1\)](#))
- [Xavier Bertrand \(UMP\) : 18 juin 2007 – 15 janvier 2009](#) (Ministre du Travail,

de la Famille, des Relations sociales et de la Solidarité) ([Gouvernement François Fillon \(2\)](#))

- [Brice Hortefeux \(UMP\)](#) : [15 janvier 2009](#) – [23 juin 2009](#) (Ministre du Travail, de la Famille, des Relations sociales, de la Solidarité et de la Ville) ([Gouvernement François Fillon \(2\)](#))
- [Xavier Darcos \(UMP\)](#) : [23 juin 2009](#) – [22 mars 2010](#) (Ministre du Travail, de la Famille, des Relations sociales, de la Solidarité et de la Ville) ([Gouvernement François Fillon \(2\)](#))
- [Éric Woerth \(UMP\)](#) : [22 mars 2010](#) – [13 novembre 2010](#) (Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique) ([Gouvernement François Fillon \(2\)](#))
- [Xavier Bertrand \(UMP\)](#) : [14 novembre 2010](#) – [10 mai 2012](#) (Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé) ([Gouvernement François Fillon \(3\)](#))
- [Marisol Touraine \(PS\)](#) : depuis le [16 mai 2012](#) (Ministre des Affaires sociales et de la Santé) ([Gouvernement Jean-Marc Ayrault \(1\)](#), [Gouvernement Jean-Marc Ayrault \(2\)](#))

[Michel Sapin \(PS\)](#) : depuis le [16 mai 2012](#) (Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) ([Gouvernement Jean-Marc Ayrault \(1\)](#), [Gouvernement Jean-Marc Ayrault \(2\)](#)) Rebsamen